

DÉPARTEMENT DU NORD

---*---

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

---*---

CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
BUSIGNY

OBJET : Attribution d'un marché de travaux : création de piétonniers
rue des frères Desjardin - RD21.

Séance ORDINAIRE

13 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 04 mars 2025, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

15 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1^{er} adjoint, Nicole GOURMEZ, 2^{ème} adjoint, Christophe LEBRUN, 3^{ème} adjoint, Francine RICHEZ, 4^{ème} adjoint, Julien GOEMAERE, 5^{ème} adjoint, Franck DEFOSSEZ, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Pierre CZERIBA, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

2 Procurations : Stéphane LEBLEU à Didier MARÉCHALLE
Marie-Françoise BUISSET à Christophe LEBRUN

2 absentes : Chloé GOMANNE, Angèle DUPUY.

Secrétaire de séance : Madame Nicole GOURMEZ.

Monsieur le maire rappelle le projet de création de piétonniers rue des frères Desjardin – RD 21.

Il précise qu'une consultation de 3 entreprises a été conduite par Monsieur Olivier BEDU, Cabinet Cible VRD en charge de la maîtrise d'œuvre.

Toutes les entreprises ont déposé une offre, l'ouverture des plis a eu lieu le 13 décembre 2024 au cours de la réunion de la commission d'appel d'offres réunie à cette fin.

Les offres étant recevables, il est proposé à l'assemblée de bien vouloir valider la proposition de la commission d'appel d'offres et de bien vouloir attribuer les travaux comme suit :

Entreprise Descamps TP pour 98 793,60 € HT soit 118 552,32 € TTC.

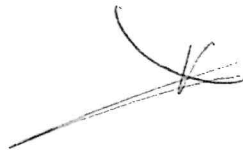
Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise Ets Descamps TP de Caudry pour les travaux de piétonniers rue des frères Desjardin – RD 21 et autorise Monsieur le Maire à signer tous actes relatifs à ces travaux.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire par la transmission en Sous-Préfecture le 14 mars 2025 et l'affichage à Busigny le 14 mars 2025.

La Secrétaire de séance,
Nicole GOURMEZ



Le Maire,
Didier MARÉCHALLE

